

# Schiltigheim : Les habitants se sentent méprisés

Désespérés de ne pas être écoutés, les riverains du chantier du Dinghof ont lancé l'alerte sur les agissements de la mairie de Schiltigheim...

PUBLIÉ LE VENDREDI 17 MARS 2017 | PAR AF

COMMENTAIRE(S)

Lundi dernier, ils étaient une dizaine de riverains à assister avec étonnement au « *désamiantage en baskets et sans protection* » d'un des garages sur le chantier du Dinghof, à Schiltigheim. Inquiets, les témoins de la scène ont aussitôt alerté l'Association des Riverains du Dinghof, qui a « *signalé cette pratique dangereuse et illégale à l'ARS et à l'Inspection du Travail* ».



Ce n'est pas le seul point de désaccord entre la municipalité et les riverains du Dinghof, puisque ces derniers ont « *constaté avec stupéfaction la destruction de la grange qui est un élément attaché à la maison du Dinghof donc protégée par le PLU* » alors même qu'une demande de recours a été déposée et que le délai légal court toujours...

L'Association des Riverains a donc déposé un recours contentieux accompagné d'un référé et a alerté « *toutes les administrations compétentes* ». Dans une lettre ouverte, elle demande à la mairie de « *bien vouloir faire arrêter les opérations sur ce chantier* ».

Les riverains ont le soutien des élus écologistes schilickois, pour qui « *les discussions « raisonnables » avec le maire (...) semblent impossibles* », mais n'arrivent pas à faire valoir leur point de vue face à Monsieur Jean-Marie Kutner.

Et en effet, la lecture du mail que celui-ci a envoyé aux élus du Conseil Municipal dès lundi après-midi, et que nous nous sommes procuré, ne laisse pas de place au doute :

*« Mesdames et Messieurs les élus,*

*Vous avez été destinataires d'un mail de Monsieur Michel SZLOSSER, Président de l'association des Riverains du Dinghof.*

*Ce monsieur multiplie la désinformation et le harcèlement des diverses autorités compétentes.*

*Vendredi, des « inconnus » semaient des clous dans l'impasse...*

*Ce matin, à sa demande, l'Inspection du Travail s'est rendue sur le chantier Dinghof puis est repartie sans relever la moindre infraction.*

*Vous vous doutez que si tel n'était pas le cas, le chantier de démontage du toit aurait été arrêté sur le champ et le Procureur de la République aurait été saisi.*

*Tel ne fut pas le cas et le démontage a pu se poursuivre.*

*Vous trouverez en pièce jointe les réponses d'un professionnel contacté ainsi que celle des gérants d'Avant Garde.*

*Quant à son recours gracieux qui m'est parvenu en fin de semaine dernière, ce dernier omet de préciser que le délai de réponse est de 60 jours et qu'une non réponse est à considérer comme un rejet.*

*Il m'appartient de prendre mon temps et de tout vérifier avant de lui répondre, pour tant est qu'une réponse soit nécessaire. Enfin, les recours ne sont pas suspensifs.*

*Nous avons la volonté de travailler dans le respect de la loi et des procédures et ce n'est pas sa gesticulation et sa désinformation qui nous impressionnera.*

*« Le mensonge prend l'ascenseur, la vérité prend l'escalier. Elle met plus de temps, mais elle arrive. »*

*Cordialement vôtre »*

À noter que le professionnel cité par le maire est anonyme donc la garantie d'objectivité fait défaut, de même que l'argument du promoteur, Avant Garde, promoteur qui est justement mis en cause dans cette affaire. Cela s'ajoute aux accusations de mensonge, de harcèlement, de désinformation et même de « gesticulation », qui constituent en substance la seule réponse de Kutner...

Selon les élus écologistes qui soutiennent les riverains, « *toute la ville est en effervescence avec ses projets immobiliers moches, denses* ». À l'occasion de l'implantation future d'un KFC dans le Parc de l'Aar et la déclassification de la zone naturelle de l'Aar en zone urbaine, Patrick Maciejewski (groupe des élus Schilick Écologie) a interpellé le maire en ces termes : « *Nous déduisons que vous considérez les espaces naturels comme des friches qu'il faut combler avant la fin du mandat. Monsieur le Maire, une telle boulimie de béton n'est pas humaine !* » Ils organisaient jeudi une conférence de presse dans le parc de l'Aar « *pour sensibiliser sur la perte d'un espace naturel supplémentaire et la création du pole de mal bouffe dans le (ex-)parc de l'Aar* ».

Dans cette affaire, ce qui ressort par-dessus tout, c'est le peu de considération d'un élu face aux inquiétudes légitimes de ses administrés, pour ne pas dire le mépris.

**La rédaction apprend à l'instant que ce matin, pendant que cet article était rédigé, un des pignons de la remise s'est écrasé à l'arrière d'un immeuble situé dans la rue de la Charrue. Les habitants qui ont entendu un grand bruit ont prévenu l'Association des Riverains, vers 11h00. Une fois sur place, l'association aurait constaté que l'accès par la rue de la Charrue n'était pas sécurisé et aurait une nouvelle fois alerté l'Inspection du Travail...**

**Les riverains sont excédés : « À force de mettre la vie des gens en danger, ce chantier va mal se terminer.**

**Ce n'est pas aux riverains et à notre association d'assurer la sécurité mais à la municipalité qui de toute évidence ne fait pas son travail».**